



Fondation des écoliers Mont-Bleu
Réunion ordinaire
Jeudi le 1^{er} février 2024 à 18h30

1. Accueil et présences.

La rencontre débute à 18h35. Nous avons quorum.

Présences

Philippe Poirier (président)

Julien Gravel (trésorier)

Marjorie Gasse (secrétaire)

Julie Vachon (administratrice)

Jean-Christophe Régnier (administrateur)

François Routhier (administrateur)

Absences

Marie-Ève Doyon (administratrice)

Invitées :

Chantal Cousineau (directrice de l'école)

Rachelle Ada (directrice remplaçante)

2. Adoption de l'ordre du jour.

Philippe présente l'ordre du jour.

Proposée sans modifications par Jean-Christophe Régnier

Appuyée par Julien Gravel

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 23 novembre 2023 et points découlant de la dernière rencontre.

Suivi de la dernière rencontre (lecture du PV pour faire les suivis requis)

- Le potager mobile est monté. Le comité écolo et des parents de l'OPP s'occupent du projet.
- La maisonnette et le banc manquants seront installés au printemps.
- Les documents relatifs à la demande 50530 ont été envoyés et bien reçus. Nous sommes en attente d'une réponse.
- Marie-Ève Doyon a été ajoutée comme signataire autorisée de la Fondation.
- La bonne version du calendrier des dîners pizza a été approuvée et remise aux membres du CE.
- La Fondation a mis 25 000\$ de côté dans un placement garanti pour un an au taux de 4.9%.

- Une demande a été faite auprès du Centre de service scolaire afin que la Fondation puisse faire de la publicité pour que des dons puissent lui être versés directement électroniquement. S'il n'est pas possible de procéder ainsi, le CSSPO met à la disposition de la Fondation sa plateforme pour recevoir les dons qui lui sont dédiés – et les lui transmettrait par la suite, le cas échéant. Il semblerait que l'école des Rapides-Deschênes ait recours à Canada Don, mais le montant associés aux frais administratifs relatifs à ce service sont inconnus. Ce serait peut-être une alternative à explorer.
- Philippe devait avoir une rencontre concernant un programme de RBC dont il avait parlé aux membres lors de la réunion de la Fondation du 23 novembre dernier. Or, la rencontre en question n'a pas encore eu lieu. Philippe va tenter d'en fixer une prochainement et partagera les renseignements recueillis lors d'une réunion ultérieure.
- Julien n'a pas parlé à Mazzola concernant la possibilité de recevoir un don pour la somme que la Fondation recevait auparavant sous forme de ristourne. Il va communiquer avec la compagnie et donnera ensuite un compte rendu aux membres de la Fondation.

Adoption du procès-verbal proposée par Jean-Christophe Régnier
Appuyée par Julie Vachon

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

- Mme Ada, qui agira à titre de directrice intérimaire pendant le congé de maternité de Mme Cousineau, a été invitée à se joindre à la rencontre.
- Le CE a proposé la charité internationale à qui verser les profits du dîner pizza prévu à cet effet. L'organisme choisi est La Croix rouge canadienne.
- En ce qui concerne le Fonds vert, à la suite de la réception du courriel d'acceptation en juillet dernier, un protocole d'entente devait être signé par la Directrice générale du CSSPO, mais la mairesse n'avait pas signé le document, ce qui a occasionné des délais dans la planification du projet. Le dossier a été pris en charge par un collègue Directeur d'école (qui s'est aussi vu approuvé son projet par le Fonds vert), et le protocole en question devait être révisé par l'avocate du Centre de services. La direction est en attente de la suite. La suite est incertaine.
- Par ailleurs, puisque le terrain de l'école doit être drainé, et des filets doivent être installés pour empêcher ballons et autres objets de se retrouver chez les voisins, l'ajout du projet relatif au Fonds vert ferait en sorte que 2 projets seraient entrepris dans la cour de l'école cette année. Comme l'école déjà vu la phase 1 de son projet d'aménagement se réaliser, il se pourrait qu'elle ne soit pas priorisée pour la mise en œuvre du projet du Fonds verts. Cela dit, s'il y a un délai à respecter avec la Ville, à la suite de la signature du protocole d'entente, il faudra que le projet du Fonds vert soit effectué dans les temps. Le régisseur du CSSPO sait ce qui doit aller dans l'appel d'offre. En d'autres mots, si le protocole est signé, il faudra enclencher le processus rapidement, et l'école est prête à aller de l'avant, le cas échéant. Il se peut néanmoins que le projet du Fonds vert soit reporté en été 2025, tandis que le drainage aurait lieu cet été. À ce sujet, Philippe s'interroge sur la possibilité que l'école et la Fondation puissent entreprendre les démarches elles-mêmes avec une compagnie privée, sans passer par le Centre de services, étant donné qu'il n'est pas impliqué dans le projet (il n'y a pas d'argent qui provient du CSSPO). Selon Mme Cousineau, la signature du protocole mettrait de la pression pour que le projet soit démarré. Elle souhaite attendre avant d'envisager une alternative avec le privé. Mme Ada dit vouloir spécifier dans le plan triennal que la Fondation et l'école veulent qu'une phase du projet d'aménagement de la cour d'école soit mise en œuvre chaque année. Il n'y a cependant pas de garantie que cela se réalise.
- Les dîners pizza vont bon train.
- La deuxième campagne de financement (Chocolats Rochef) a été lancée. L'information est parue dans l'Info-parents de février 2024. Cela dit, un courriel portant uniquement sur ladite campagne sera envoyé lundi prochain.
- Rachelle dit qu'elle se sent bien accueillie et a bien hâte de travailler avec les membres de la Fondation. Elle sait qu'elle n'a pas de droit de vote sur les décisions de la Fondation. Elle constate et reconnaît que la Fondation est très autonome et a beaucoup de projets en cours.

5. États financiers au 31 décembre 2024.

La Fondation a environ 59 000\$ en caisse. Elle a décidé de mettre 25 000\$ dans un dépôt à terme. L'autre 25 000\$ est dédié au fonds vert.

La Fondation a encore 19 certificats cadeaux à la Librairie du Soleil dans ses coffres. Comme il s'avère complexe de les remettre aux élèves, et que les enseignants ont reçu 550\$ cette année pour l'achat de livres scolaires, Julien demande s'il est possible d'acheter des livres pour la bibliothèque avec ce montant. Une autre option, mentionnée par Mme Cousineau, serait de les utiliser pour acheter des manuels scolaires à mettre dans les sacs à dos que l'école remet aux enfants défavorisés (familles ciblées). Ceux remis en août dernier contenaient les effets scolaires, mais pas les manuels. Peut-être que l'école pourrait assumer la différence des frais, si la somme venait qu'à dépasser le montant prévu par la Fondation (19 X 20\$ = 380\$). Cette dernière idée a été retenue. Marjorie se porte volontaire pour en discuter avec Rose, car c'est cette dernière qui était responsable de l'initiative l'an dernier. Quoi qu'il en soit, les membres sont d'accord pour utiliser les certificats cadeaux le plus rapidement possible. Le sujet sera rediscuté lors de la prochaine rencontre afin d'obtenir une résolution.

En ce qui a trait à ses actifs, la Fondation a conservé 7887\$ prévus pour la maisonnette et banc manquants (lors de l'installation des structures l'automne dernier). La Fondation a également reçu un don de 2000\$. À la lumière des chiffres présentés, Julien est optimiste que le 10 000 \$ de profits attendus devraient se matérialiser d'ici la fin de l'année scolaire en cours.

Marjorie rappelle qu'il faudra prévoir un certain montant pour la fabrication de nouveaux maillots sportifs l'an prochain (à l'effigie du nouveau nom des équipes scolaires et de leur logo). Julien est d'avis que 1000\$ seraient suffisants et qu'il est possible de réaffecter des sommes au besoin.

Par ailleurs, la zone active va coûter très cher, mais il n'est pas possible de prévoir quand cette phase du projet d'aménagement pourra être entamée. De plus, cette phase pourrait être reportée en fonction des autres projets.

Proposés par François Routhier

Appuyés par Philippe Poirier

6. Discussions.

a) Suivi – Rencontre avec M. Marc Bureau (29 janvier 2024).

Philippe donne un compte rendu de la rencontre, qui a eu lieu lundi matin 8h30 dans le bureau de la directrice. L'adjoint de M. Bureau Serge Lafortune, était présent, de même que Philippe et Julien.

En résumé, M. Bureau est prêt à aider la Fondation et l'école. Sa petite fille fréquente l'école.

L'environnement est une cause qui lui tient vraiment à cœur. À ce sujet, il a mentionné vouloir payer pour planter des arbres, mais le projet du Fonds vert inclut la plantation d'arbres. Cela dit, Julien affirme que le comité de la cour d'école avait envisagé remplacer l'asphalte dans la zone des modulaires, et y mettre des arbres. Il ne faut pas oublier qu'une expertise est requise pour entretenir les arbres. La maintenance du potager mobile au-delà du forfait de 3 ans prévu avec la compagnie pourrait être considérée. M. Bureau est ouvert à payer pour de l'équipement.

Il est également intéressé à contribuer au barbecue annuel. Il ne faudrait pas oublier de le solliciter lors du prochain. L'activité pourrait en être une de financement et la Fondation pourrait recevoir un don pour financer l'événement.

Il aurait pu contribuer pour le potager mobile

Mme Cousineau a expliqué la situation entourant le projet du Fonds vert. M. Bureau semblait à l'aise d'aider à faire avancer le dossier.

Pour lui, le parc municipal est complémentaire à la cour d'école. Le premier répond davantage aux besoins des enfants en bas âge, alors que les structures et installations de la cour d'école ciblent les plus vieux (jusqu'à 12 ans).

Si la mesure 50530 n'est pas acceptée, il serait vraisemblablement possible d'approcher M. Bureau et la Caisse Desjardins. Cette dernière donne de l'argent pour les projets du genre. Elle en a remis à la Fondation il y a 10 ans.

M. Bureau aimait bien l'idée présentée dans notre soumission.

Le sujet de l'installation d'une patinoire dans la cour d'école a été abordé. Le terrain de basketball actuel est un emplacement à considérer. Cette deuxième patinoire, sans bandes celle-là, s'ajouterait à celle du Parc Bisson (qui, elle a des bandes pour jouer au hockey). Elle serait alors gérée par la Ville.

Il faudra néanmoins en parler avec l'équipe école d'abord, afin de déterminer si elle pourrait être utile pour l'École (si des bénéfiques pourraient en être retirés) sans engendrer des enjeux de gestion à faire durant les récréations. Ce sujet devra être discuté à nouveau lors de rencontres ultérieures.

b) Prochaines étapes – plan d'aménagement.

La Fondation n'a pas d'argent à verser pour le drainage de la cour et l'installation des filets. Le chantier est planifié, même s'il n'est pas jugé prioritaire. L'école est toujours en attente en ce qui a trait au projet du Fonds vert.

c) Choix pour la charité locale ou internationale pour l'année 23-24.

Les membres du conseil d'établissement n'ont pas proposé de charité locale. Les finissants passent habituellement à l'action auprès d'organisme locaux, dans le cadre de l'exposition de fin d'année

Cela dit, le CE a émis une recommandation pour le choix d'une charité internationale. Il souhaite que l'argent soit remis à la Croix rouge canadienne.

À ce propos, comme l'argent vient de la Fondation, les membres de la Fondation devraient prendre la décision finale. Le CE a approuvé l'argent qui est soutiré aux parents, mais la Fondation décide de l'utilisation qui en est faite, selon les restrictions (pour les 3 dîners à vocations spéciales).

Les membres de la Fondation sont d'accord avec la proposition des membres du CE, mais aimeraient essayer d'impliquer les enfants dans la remise du montant à l'organisme sélectionné. Philippe s'est d'abord porté volontaire pour contacter quelqu'un de la Croix rouge afin de savoir ce qu'elle serait prête à faire pour publiciser la réception du don. Cela dit, comme cet organisme a été suggéré par Mme Leticia, Jean-Christophe s'est proposé pour communiquer avec elle pour savoir si elle a des idées sur comment impliquer les élèves. Elle connaît peut-être quelqu'un à la Croix rouge. Mme Cousineau souligne que, l'an passé, l'organisme Trait d'union est venu chercher son chèque. Si jamais aucun représentant de la Croix rouge n'est en mesure de se déplacer à l'école, le don pourrait être souligné différemment, potentiellement lors d'un rassemblement au gymnase, pour que le message soit véhiculé à tous et pour faire un lien avec l'actualité. L'événement pourrait également être mentionné dans une édition de l'Info parents.

L'opération communication sera discutée à nouveau lors de la prochaine réunion de la Fondation.

7. Varia et date de la prochaine rencontre.

Tour de table

Mme Cousineau remercie les membres de la Fondation pour leur beau travail.

Elle aimerait poursuivre à l'école à son retour de congé de maternité.

Elle devrait être de retour au mois d'août pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Elle souhaite la bienvenue à Mme Ada.

Philippe incite les membres à recueillir des dons de leurs proches. Il précise qu'en leur montrant un plan concret, ils pourraient se sentir interpellés davantage.

La prochaine rencontre de la Fondation est prévue le jeudi 4 avril à 18h30 en présentiel.

8. Clôture de la séance.

La rencontre se termine à 19h50.